

Assassinat du président Melchior Ndadaye

Témoignages inédits

L'assassinat du président Melchior Ndadaye comporte toujours des zones d'ombre. A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de sa mort, Iwacu a rencontré des proches du leader tué, des membres de son personnel domestique, un caporal témoin oculaire des derniers instants, et surtout François Ngeze. Pendant quelques heures, cet homme a été « propulsé » président du pays par les mutins. Il raconte sa vérité. Iwacu fait également le point sur les poursuites réservées aux présumés coupables.



Un dossier de la rédaction française
Coordination Léandre Sikuyavuga et Antoine Kaburahe
Mise en page Edine Nsabimana

Jean-Marie Ngendahayo

« Je voulais prévenir le président »

Investi le 10 juillet 1993, Melchior Ndadaye passe 102 jours à la tête du pays. Il est assassiné le 21 octobre 1993. Mais bien avant son investiture, des tentatives de décapitation du nouveau pouvoir s'étaient produites. L'ancien ministre revient sur ses soubresauts qui ont fini dans le sang.

Selon Jean-Marie Ngendahayo, ministre de l'Information et porte-parole du gouvernement de Melchior Ndadaye, des tentatives de décapiter le leadership du Frodebu se sont observées bien avant le coup d'Etat sanglant du 21 octobre 1993.

La première commence début juin avec le dernier meeting du Frodebu dans la commune urbaine de Kamenge. Jean-Marie Ngendahayo dirige, à l'époque, le parti en mairie de Bujumbura. Il est chargé d'organiser ce meeting. Anatole Kanyenkiko alors maire de la ville donne l'autorisation.

La première chose qui l'a frappé au terminus, le lieu du meeting, se souvient M. Ngendahayo, c'est qu'il n'y avait aucune présence policière : « Nous avons compris que nous devons assurer nous-mêmes la sécurité. » Aidés par Augustin Nzojibwami et Thomas Bukuru, ses adjoints, Jean-Marie Ngendahayo décide de réduire la distance de marche jusqu'au lieu du meeting qui débute à partir du rond-point de la garde du Nord.

Melchior Ndadaye et plusieurs de ses proches collaborateurs arrivent au terminus sans aucun problème. Les cérémonies commencent mais tout de suite elles sont interrompues par des coupures de courant. La sécurité constate qu'à chaque arrêt du courant, il s'agit d'un câble électrique qui vient d'être sectionné. Les



Jean-Marie Ngendahayo : « Des tentatives de décapiter le leadership du Frodebu se sont observées bien avant le coup d'Etat sanglant du 21 octobre 1993 »

jeunes du parti chargé d'assurer la sécurité comprennent qu'il y a un sabotage et décident de doubler la vigilance.

Infiltration armée

C'est ainsi, poursuit Ngendahayo, qu'ils arrêtent un civil avec un pistolet : « La population était survoltée et a voulu lyncher ce malfaiteur mais j'ai dû m'interposer ». Le suspect est protégé puis mis

dans une camionnette policière qui venait d'arriver sur les lieux. La sécurité, confie l'ex-ministre, tenait à connaître l'identité de cet homme. Mais une fois loin de l'endroit du meeting, cet homme s'est mis l'aise et a commencé à blaguer avec les policiers jusqu'au camp militaire Ngagara.

Arrivé dans ce camp, se souvient-il, il trouve plusieurs militaires en rangs prêts à monter dans des camions pour aller intervenir à Kamenge. L'ex ministre décline son identité au commandant du camp et exige de connaître l'identité de la personne arrêtée et c'est là qu'il découvre qu'il s'agit d'un militaire.

Le commandant insiste pour aller intervenir à Kamenge. Jean-Marie propose de l'accompagner. Sur place, les habitants sont très en colère. Trois autres suspects armés de pistolets viennent d'être arrêtés. Les leaders du Frodebu ont été évacués. La population commence à jeter



Melchior Ndadaye en plein meeting

des pierres aux militaires : « *Je suis parvenu à calmer ces gens et les militaires sont retournés dans leur camp.* »

La seconde tentative, martèle Jean-Marie Ngendahayo, survient une semaine avant l'investiture du président Ndadaye. Le 3 juillet 1993, le colonel Sylvestre Ningaba (alias Siningi), ancien chef de cabinet de Pierre Buyoya, tente de renverser le pouvoir pour empêcher Melchior Ndadaye de prêter serment. Le colonel Siningi est envoyé à la prison de Rumonge.

Juin 1993, un mois assez bizarre

D'après Jean-Marie Ngendahayo, lorsque Melchior Ndadaye est élu le 1^{er} juin en 1993, une période assez bizarre s'installe au Burundi. Le pays a deux chefs d'Etat : Pierre Buyoya toujours en exercice et Ndadaye élu. Et des rumeurs de coup d'Etat circulent déjà.

Une source sûre confie que peu avant l'investiture de Melchior Ndadaye à la présidence, un groupe d'officiers originaires de Muramvya aurait appelé Richard Ndikumwami pour lui dire qu'un coup d'Etat était en préparation : « *Ils leur ont signifié qu'ils pouvaient l'empêcher à condition d'être associés au pouvoir. Spontanément, Richard leur a opposé une fin de non-recevoir et répondu de faire leur travail d'officiers.* »

En attendant son investiture, Ndadaye constitue un cabinet restreint composé de Juvénal Niyonkuru, Sylvestre Ntibantunganya, Gilles Bimazubute, Potien Karibwami, Jean Marie Ngendahayo et Cyprien Ntaryamira. La mission est de former un gouvernement et mettre en place une stratégie d'occupation du pouvoir.

Une gestion brutale de la question du rapatriement

Le président Melchior Ndadaye est investi le 10 juillet 1993. Il forme son gouvernement et met en place une administration territoriale dans un esprit de résistance. « *Les gens ont été choisis en fonction de leur capacité à résister*



« *Les militaires n'ont pas hésité à tirer sur les manifestants* »

une éventuelle déstabilisation des institutions par l'Armée », fait observer une source proche du Frodebu.

Mais très vite, le président Ndadaye fait face à une gestion catastrophique de la question des terres et des rapatriés par Léonard Nyangoma, ministre de la Fonction publique et du rapatriement des réfugiés.

Pour Nyangoma, les résidents doivent remettre aux réfugiés leurs terres sans tenir compte de la complexité des réalités.

L'Uprona, alors parti de l'opposition, flaire une occasion d'affaiblir le nouveau régime. Il mobilise les habitants de Magara au sud du pays (pour la plupart des Tutsi chassés de leurs terres au profit des rapatriés) pour faire un sit-in à la présidence.

Le président demande à Nyangoma de mettre sur pied une commission et de faire des propositions au gouvernement. Nyangoma refuse de suivre les instructions du Président de la République.

Le 14 octobre 1993, le président prononce le *discours de Makamba*. Il rassure les esprits inquiets au risque de mécontenter les membres du Frodebu. Il indique que la question des biens des rapatriés doit être étudiée cas par

cas. Les occupants des propriétés ne devraient pas être automatiquement délogés sans trouver une solution satisfaisante à leur proposer.

Le 16 octobre 1993, le président participe au sommet France-Afrique à l'île Maurice : « *Lors de ce voyage, le président m'a demandé que ce discours soit beaucoup diffusé.* » Pour M. Ngendahayo, Melchior Ndadaye tenait beaucoup à ce discours car il orientait sa politique et déterminait les grands axes pour la suite.

De plus en plus de rumeurs de coup d'Etat

Mardi 19 octobre, le président revient de l'île Maurice. La tension est palpable. « *L'accueil était déjà suspect. Tous les officiers avaient des yeux rouges comme s'ils venaient de passer plusieurs jours sans sommeil* », a constaté Ngendahayo. Les militants du Frodebu étaient massés jusqu'au bord du tarmac comme s'ils tenaient eux-mêmes à s'assurer du retour de leur président.

Ce soir-là, affirme Ngendahayo, nous avons une réunion du Frodebu en commune urbaine de Ngagara chez Christian Sendegeya, directeur de la PAFE (Police de l'air, des frontières et des étrangers) : « *Tout le monde a évoqué la rumeur d'un coup d'Etat. Un ami de l'armée m'avait*

même affirmé que la vie du président était en danger. J'ai fait part de mes inquiétudes à mes amis mais Richard Ndikumwami, alors patron de la documentation a semblé minimiser cette rumeur. Les gens avaient marre des rumeurs qui circulaient.»

Mercredi, 20 octobre 1993, au cours d'un conseil extraordinaire des ministres, le président revient à la charge et interpelle durement Nyangoma. Melchior Ndadaye informe Nyangoma qu'en attendant ces premières recommandations, la décision de l'octroi des terres aux rapatriés est gelée. Celui-ci pique une colère et rétorque au président qu'il recule par rapport aux promesses de campagne : « Ce jour là, l'échange entre les deux hommes était houleux et le président était très en colère. »

Une longue nuit

Après la réunion, Jean-Marie Ngendahayo insiste pour s'entretenir avec le président malgré le refus de M. Ndayegamiye, son chef de cabinet : « Le Mossad, les services secrets israéliens m'avaient proposé de former une unité de protection du président. Je voulais à tout prix en parler au président. »

Après ce conseil des ministres, ajoute Ngendahayo, nous en avons parlé et je lui ai fait part



Le président Ndadaye avec derrière lui son garde du corps, Ildephonse Mushwabure

des rumeurs de coup d'Etat. Il a demandé de voir le ministre de la Défense, Charles Ntakije, et lui a posé directement la question.

Selon Ngendahayo, celui-ci lui a répondu avoir entendu que des unités comptent sortir vers 2 heures du matin pour attaquer le palais présidentiel.

Le président lui a alors demandé ce qu'il compte faire pour sa protection : « Charles Ntakije a répondu qu'il allait envoyer une patrouille pour contrer cette éventuelle attaque. »

D'après Ngendahayo, ils se sont quittés vers 20h30 et il est rentré à la maison : « J'ai été réveillé vers 2 heures du matin par le téléphone de Sylvestre Ntibantunganya m'informant que le palais venait d'être attaqué. J'ai contacté Charles Ntakije et il m'a dit



Plusieurs autorités dont Sylvestre Ntibantunganya et Mme Sylvie Kinigi se retrouvent à l'ambassade de France

qu'il y a deux groupes, l'un des putschistes et l'autre des loyalistes qui s'affrontent.»

Le ministre de la défense lui a aussi dit qu'il voulait s'assurer que la RTNB était toujours occupée par des loyalistes car elle était un enjeu important, étant la seule radio de l'époque au Burundi. Mais visiblement il n'a pas pu : « J'ai téléphoné Gilles Bimazubute, le vice-président de l'Assemblée nationale. Il y avait un silence à l'autre bout du fil. J'ai eu Juvénal Ndayikeza, le ministre de l'Intérieur et il m'a dit qu'il essayait d'entrer en contact avec tous les gouverneurs. »

Richard Ndikumwami, administrateur général de la Sécurité et bien d'autres personnalités dont Pontien Karibwami, président de l'Assemblée nationale ne seront pas joints, probablement exécutés par leurs gardes : « Ce qui est probable car la plupart des dignitaires tués avaient une garde chez eux. »

Ce jour même, des autorités administratives locales sont assassinées par l'armée. Englebert Sentamo et Joachim Nurwakera, respectivement gouverneur des provinces Karusi et Gitega sont assassinés ensemble à Karusi.

Le refuge à l'ambassade de France

Les ministres et autres membres du gouvernement se réfugient à l'Ambassade de France. Jean-Marie Ngendahayo témoigne : « J'avais pu joindre Léonard Nyangoma. Lui et sa famille sont venus rester chez moi. Mon frère Déo Ngendahayo est venu nous rejoindre. »

L'ex ministre de l'Information se souvient avoir rappelé Charles Ntakije pour lui demander ce qui se passait et comment allait le président : « Le ministre de la Défense m'a dit de quitter la maison. Ce que j'ai fait sur le champ. »

Il a par après téléphoné à Jean Bikomagu, alors chef d'Etat Major de l'Armée : « *Je l'ai eu au bout du fil. Je voulais savoir comment allait le président et s'il pouvait m'envoyer une escorte pour me rendre à la RTNB afin d'adresser un message à la nation.* » Bikomagu lui a signifié qu'il maîtrisait la situation.

Jean-Marie Ngendahayo affirme qu'il a demandé à Bikomagu de lui passer le président : « *Sa voix est devenue nerveuse et il m'a demandé où je me trouvais. Je lui ai donné mon adresse.* » Son frère lui a dit qu'il était fou car il venait probablement de mettre leur vie en danger : « *Nous sommes partis en cachette, à bord d'une voiture de marque Audi, et nous avons pris la direction de Kamenge. Il était vers 5 heures du matin.* »

Arrivé au rond-point, place de l'Indépendance, poursuit Ngendahayo, une patrouille de militaires nous a arrêté et nous a obligés à rebrousser chemin. Nous étions avec Nyangoma et mon frère Déo.

C'est ainsi que son frère les a amenés chez son ami au quartier industriel dans un atelier de la Mecarudi. Le lendemain, raconte Jean Marie Ngendahayo, nous sommes passés par le quartier industriel en longeant l'avenue d'Uvira jusqu'au niveau de l'ex hôtel Novotel. Après nous sous sommes rendus à l'ambassade de France. Des jeunes du Frodebu m'ont mis en contact avec la radio Rwanda où j'ai fait une déclaration pour appeler les Burundais à résister aux putschistes. « *Ce que fera plus tard le ministre Jean Minani.* »

La récupération du corps

Plusieurs ministres rescapés se sont réfugiés à l'ambassade de la France. Sylvestre Ntibantunganya est parmi les derniers à y arriver.

Après l'assassinat du président Ndadaye, ses bourreaux l'enterrent dans le camp para commando. C'est le HCR qui demande le corps en premier et le met dans un cercueil en bois et

Le problème Nyangoma

Contrairement aux rumeurs, Jean-Marie Ngendahayo affirme qu'il n'y avait pas de rivalité entre Melchior Ndadaye et Léonard Nyangoma : « *Ndadaye était plus âgé que la plupart d'entre nous. Il avait une ascendance psychologique sur Nyangoma.* »

A l'époque, explique l'ancien ministre, des leaders du Frodebu ayant évolué au Rwanda possèdent la légitimité historique. Léonard Nyangoma n'en fait pas partie. Enseignant de carrière et syndicaliste de renom, le Frodebu le recrute pour sa connaissance du terrain lorsqu'il commence à travailler dans la clandestinité en 1986 : « *Léonard Nyangoma était un des rares intellectuels hutu restés au pays et un enseignant en province Bururi dans une des meilleures écoles en commune Rutovu. Il avait côtoyé la plupart des élites du régime du parti unique.* »

C'est pourquoi, soutient M. Ngendahayo, le parti lui confie plus tard la propagande (enseigner l'idéologie du parti). Son profil était un avantage pour le parti Frodebu. Mais en même temps, souligne-t-il, c'est ce qui va être son handicap par rapport au noyau du parti.

La grosse tête

Avec la victoire du Frodebu, les ambitions personnelles ressortent. Léonard Nyangoma pense que c'est grâce à lui que le Frodebu vient de gagner. Il signifie au groupe restreint qu'il doit être 1er



ministre ou président de l'Assemblée nationale, tout au moins.

Le groupe le lui refuse : « *Vu son caractère fougueux, on ne pouvait se permettre de le mettre au devant de la scène politique d'autant plus qu'il est ressortissant de Bururi (au sud du pays).* » Et pour cause, souligne M. Ngendahayo, le parti avait compris qu'il devait changer, vu l'histoire du Burundi avec toute l'exclusion orchestrée par les gens du sud.

Nyangoma demande ensuite à être ministre de l'Education nationale : « *Nous étions prêts à lui offrir ce poste mais sa femme a dissuadé certains membres du groupe de ne pas le faire à cause de ses positions radicales.* » Finalement, le groupe restreint lui offre le ministère de la Fonction publique et le rapatriement des réfugiés.

C.B.

l'enterre dans un autre endroit dont Iwacu n'a pas pu connaître la localisation.

La pression devient très forte. Un groupe de jeunes du Frodebu dont Déo Ngendahayo, réclament le corps du président. L'armée accepte. Elle déterre le corps et l'amène à l'hôpital militaire de Bujumbura : « *Quand nous avons trouvé le corps du président, il était dans une tenue militaire et gonflé à cause de la dégradation.* »

C'était visible, poursuit Déo Ngendahayo, qu'il avait reçu

plusieurs coups de couteaux avant d'être étranglé à l'aide d'une corde. Un médecin est venu et a procédé à une autopsie. Iwacu n'a pas pu se procurer la copie de cette autopsie.

Après l'autopsie, Déo Ngendahayo et les jeunes du Frodebu, ont mis la dépouille mortelle dans un cercueil en zinc et ont amené le corps à la brasserie. Arrivé sur place, ils l'ont lavé et l'ont induit d'une huile parfumée pour atténuer l'odeur : « *C'est après que nous l'avons présenté à sa femme.* »

Christian Bigirimana

La dernière nuit du président

Iwacu a retrouvé quelques personnes qui ont vécu les dernières heures du président Melchior Ndadaye. Elles nous font vivre ces moments...

Mercredi, 20 octobre 1993. La vie au palais du 1^{er} novembre semble normale. Selon une source digne de foi, la famille présidentielle va bien.

Le président Ndadaye a pris son petit déjeuner avant de se rendre au conseil des ministres. Pourtant, confie-t-elle, une peur règne chez certains employés. Ils auraient appris, très tôt le matin, de la part de certains militaires de la garde présidentielle, qu'un coup d'Etat serait organisé dans la soirée.

A 12 heures, le président Ndadaye rentre pour une pause. D'après une autre source au palais, apparemment le numéro Un burundais n'est pas inquiet.

Vers 14 heures, il reprend le chemin de la présidence de la République pour clôturer le conseil des ministres qui venait de durer deux jours.

Vers 19 h 20, le président de la République rentre. D'après une autre source, il semble fatigué. Certes, la journée a été longue. Il est accueilli par sa femme et ses trois enfants (une fille et deux garçons). Selon nos sources, le président Ndadaye s'est reposé à peine une heure avant que des coups de fil ne commencent à tomber.

Certains employés ont pris au sérieux l'information livrée par des militaires. Ainsi, ils décident de ne pas passer la nuit au palais. « *Tant mieux si rien n'arrive, on reprendra le travail demain matin* », se disent-ils. D'autres estiment qu'il s'agit d'une rumeur. Et pour cause, depuis la proclamation de la victoire du président Ndadaye, on ne fait que parler de tentatives de coup d'Etat. Trois ont déjà raté.

Quand la rumeur devient une réalité

Vers 22 heures. On peut lire sur les



....le président est rentré visiblement fatigué...

visages de certains éléments de la garde présidentielle que quelque chose ne va pas, se rappelle H.K., une autre source. « *On fait rentrer Thaddée, cuisinier de la famille présidentielle à Kamenge, au quartier Mirango. Au retour, on demande au chauffeur du nom de J. de passer dans un bar pour prendre un dernier verre. Le caporal-chef N. qui nous accompagnait refuse prétextant que beaucoup de travaux l'attendaient au palais.* » Effectivement, ajoute-t-il, quelque chose est étrange, toute la garde est agitée. H.K. approche un autre « ami » militaire qui lui souffle quelques mots : « *Nous avons l'ordre de ne pas nous éloigner du palais car certains mutins se préparent à renverser le pouvoir, cette nuit.* »

A ce moment précis, le couple présidentiel s'informe aussi : « *Des téléphones n'ont pas cessé de*

sonner jusqu'à ce que le couple se fatigue. »

M.P., une autre source, révèle qu'à ce moment, le commandant de la garde présidentielle, le chef de l'Etat-major ainsi que d'autres personnalités proches de Ndadaye assurent que la situation est maîtrisée : « *Troupes et engins militaires ont déjà été placés là où il fallait.* »

23 heures, les enfants sont couchés, mais les parents sont toujours au salon. Malgré la fatigue accumulée la journée, confie M.P., le président ne semble pas vouloir quitter le salon. C'est vers minuit que le couple présidentiel se décidera d'aller se reposer. Mais pas pour longtemps.

Les premiers bombardements

Vers 1 heure, le palais sera réveillé par des crépitements d'armes

à feu suivis, peu de temps après, de bombardements. « *La rumeur est devenue une réalité* », se disent certains travailleurs qui avaient hésité de rentrer.

Dans la cour intérieure du palais du 1^{er} novembre, un gîte pour domestique est atteint par les balles. C'est la panique générale.

Le camouflage

Très vite, racontent nos sources, la garde présidentielle (les bérets verts du camp Muha) a compris que la vie du président Ndadaye est en danger.

A 2 heures du matin, Melchior Ndadaye apparaît et rejoint le chef de sa garde dans la cour interne: « *Ils ont échangé longtemps sous la pluie des balles jusqu'à ce que le chef de sa garde décide d'habiller le président en tenue militaire.* » Objectif : l'évacuer sans que personne ne puisse le reconnaître.

Selon toujours notre source, à l'instant même, la garde a tenté de faire sortir un costume et une paire de chaussures que le président mettrait au cas où il échapperait à ce putsch : « *Des militaires ont aidé un cuisinier à franchir la clôture en passant du côté de l'hôtel Source du Nil.* » Cependant, elle assure que la troupe des mutins (des bérets rouges) l'a menacé de tirer s'il essayait de descendre.

La première dame et les enfants, quant à eux, se sont retirés dans l'un des appartements du palais jusqu'à ce qu'un militaire du nom de Désiré vienne défoncer la porte afin qu'ils puissent rejoindre le président de la République. La première dame est gagnée par une peur terrible au point qu'elle n'ose même pas demander où on les amène.



Une manifestation des jeunes militants du FRODEBU pour « réclamer le corps du président Ndadaye »

Destination camp Muha

A l'aube du 21 octobre 1993, tout autour du palais, les mutins ont installé leurs engins et sont enrégés. Selon nos sources, le président Ndadaye envisage d'aller au camp Muha pour parler avec des officiers. Il estime que c'est là aussi où sa sécurité serait plus ou moins garantie.

Presque toutes les voies qui mènent en ville ont été bloquées. Les mutins, par mégarde, estiment nos sources, n'ont pas pensé à barricader la sortie du palais, côté hôtel Source du Nil, donnant accès à l'avenue Nicolas Mayugi (située derrière le stade FFB).

Le président Ndadaye, toujours en tenue militaire, sa famille et la nourrice sont embarqués dans un blindé. Toutefois, le chef de l'Etat constate qu'un certain Bosco, son groom depuis plus de cinq ans, traîne toujours les pieds dans la cour du palais. Il demande au chauffeur du blindé de s'arrêter un instant pour embarquer Bosco. « *Très fidèle, Bosco travaillait comme blanchisseur du président* », déclarent nos sources.

Il est 6h30 min quand le blindé au bord duquel se trouve la famille présidentielle franchit l'avenue Nicolas Mayugi. Une source digne de foi affirme qu'une balle est sortie du camp des mutins mais rien n'a été endommagé. Le blindé passera par l'hôpital Prince Régent Charles, traversera l'avenue du peuple Murundi pour rejoindre l'avenue de l'Université. Il prendra « l'auto-route » située au boulevard de l'Indépendance, avant de descendre l'avenue Ngendandumwe pour se diriger vers le monument du Soldat inconnu.

Dans l'engin militaire, règne un silence terrible. Le président de la République ne parle pas. Selon une autre source, le président Ndadaye, lui, qui d'habitude ne se laissait pas gagner par la peur, avait perdu tout espoir.

L'hélico qui n'est jamais venu et l'humiliation

Il est environ 7 heures quand le blindé présidentiel franchit l'entrée du camp Muha. Aucun militaire n'est en faction. Le blindé défonce la barrière qui y est érigée et s'arrête juste au niveau des bureaux. Le président est accueilli par le chef de l'Etat-major Jean Bikomagu.



Le président Ndadaye en tenue militaire, sa famille et la nourrice sont embarqués dans un blindé...

A ses côtés, se trouvent d'autres militaires que nos sources n'ont pas su décliner l'identité. Les enfants Ndadaye sont fatigués, ils ont faim et voudraient bien se soulager. On leur indique l'emplacement des latrines. Leurs deux domestiques les accompagnent.

Le président est emmené dans l'un des bureaux où il s'entretient avec des militaires pendant une trentaine de minutes. Quand il revient, Melchior Ndadaye est plus ou moins décontracté. Ils lui auraient promis de dépêcher un hélicoptère pour l'évacuer. L'équipage attend dans le blindé quand des militaires enragés viennent avec leurs femmes. Selon toujours nos sources, ils demandent de voir ce « Ndadaye » qui prétend être président de la République : « *Un militaire a essayé de voir, à travers la vitre du blindé, ceux qui étaient à l'intérieur.* » Le Président Ndadaye, voyant qu'un militaire voulait défoncer l'ouverture de l'habitacle du blindé, sollicite l'un des membres de l'équipage pour l'empêcher d'entrer. Jean Bikomagu, indiquent nos sources,

assiste impuissant.

Le militaire a ensuite menacé de brûler le blindé si Ndadaye ne sortait pas. Le militaire parvient à ouvrir l'habitacle. Il prend par l'épaule l'un des domestiques présidentiels. Ils sortent alors un à un : le président Ndadaye descendra le dernier et restera assis à l'avant du blindé. Des soldats et leurs femmes commencent alors à le huer. « *Depuis quand M. Ndadaye est devenu militaire et quel grade il a ?* », s'interrogent-ils.

Des injures, racontent nos sources, lui sont lancés : « *Je n'oublierai jamais cette scène où le numéro Un burundais est humilié par des hommes de troupe alors qu'il est supposé être le chef suprême de l'armée.* »

Toutefois, nos sources apprécient la façon dont le président Melchior Ndadaye a agi. Malgré la tension qui régnait, il est resté égal à lui-même avant qu'il ne prononce ces propos transmis à

la postérité : « *Revendiquez tout ce que vous voulez dans la paix. Mais, ne versez pas du sang et souvenez-vous de vos familles.* » Ce fut ses dernières paroles.

La séparation

Il est presque 9 heures quand le Chef d'Etat-major, Jean Bikomagu, met fin à ce spectacle. Il commande une jeep militaire et deux blindés. Le président Ndadaye prend place dans le blindé avec lequel ils étaient venus du palais. M. Bikomagu ordonne à la première dame, ses enfants et domestiques de partir dans la jeep. La famille prend la destination de l'ambassade de France qui se chargera de l'héberger à la résidence de l'ambassadeur située à Kiriri. Melchior Ndadaye sera conduit au camp Bataillon Para. Moins de deux heures après, précisent nos sources, feu Mgr Bernard Bududira, alors archevêque de Bururi, vient annoncer à la première dame la mort de son mari. ■

Elyse Ngabire

Le caporal qui a (presque) tout vu

Iwacu a rencontré Léonidas Nsengiyumva, un ancien caporal. Témoin oculaire, il était présent dans le camp où Ndadaye a été tué. Courageux, il a accepté de témoigner à visage découvert. Récit

➔ 18 octobre 1993

Ndadaye rentre de l'île Maurice. Dans les camps militaires, des rumeurs font état d'un accord entre Ndadaye et Juvénal Habyarimana, président du Rwanda à l'époque d'envoyer ses troupes pour attaquer tous les camps militaires burundais afin de tuer les Tutsi sans aucune défense. La rumeur est propagée dans tous les camps militaires.

➔ 20 octobre 1993

Vers 16h30.

Un mouvement anormal s'observe dans différents camps de la garnison de Bujumbura, selon caporal Léonidas Nsengiyumva. Au camp Base où se trouve notre source, des militaires discutent dans de petits groupes.

Vers 19h30

Une situation inquiétante se fait remarquer au camp Base. Chaque militaire cherche sa tenue de combat et la garde sur lui alors que cela n'était pas dans les habitudes des soldats.

Vers 22h

C'est l'heure de fermer la cantine militaire du camp base. Des soldats vont se coucher, hormis ceux qui sont de garde. « A cette période, c'était le moment du couvre-feu dans les différents camps », se souvient le caporal Léonidas Nsengiyumva. La rumeur devient alors réalité. Des coups de feu retentissent au camp bataillon para. Tous les militaires du camp Base se réveillent et enfilent les tenues de combat. Curieusement, affirme ce caporal, tous les commandants avaient passé la nuit dans leurs



Qui est le caporal Léonidas Nsengiyumva ?

De l'ethnie tutsi, il est né en 1967 sur la colline Shembati, commune Butaganzwa en province Kayanza. En 1989, il entre à l'armée régulière. Son numéro matricule est 24734. Il travaille au camp Bururi, Mutukura, Muzinda, unité de garde lacustre. En 2002, il entre dans la rébellion du CNDD-FDD. Son numéro matricule est 20015.

camps militaires alors qu'ils ont leurs domiciles.

Après avoir entendu les coups, tous les militaires se réveillent. Certains quittent le camp Base et se dirigent à pied vers le bataillon para sans attendre le commandement. D'autres rejoignent des positions qui assurent la sécurité du camp base.

Aux environs de 23 h

Un blindé arrive au camp Base. Des militaires à bord obligent les soldats à prendre des armes. L'officier de garde du camp base ouvre le magasin d'armement et les militaires récupèrent leurs armes et vont au bataillon para. (D'après notre source, à cette époque, il était interdit aux militaires de garder des armes ou de porter une tenue

de combat sans ordre).

Le chaos règne alors. Les militaires n'obéissent plus à leurs supérieurs hiérarchiques. Ils refusent tous les commandements. « Visiblement, les militaires étaient au courant de tout qui se passait », constate Léonidas Nsengiyumva.

D'après lui, seul le camp Muha, qui assure la sécurité du président reste loyaliste. Les militaires sont sous les ordres du chef d'Etat-major et du commandant de ce même camp. Ils essaient de protéger différentes autorités. Dans la même nuit, tous les militaires de Bujumbura se retrouvent au bataillon para : « Même ceux de l'aéroport et du camp Gatumba sont venus », se souvient notre source. A ce moment, des autorités civiles sont déjà arrêtées et vers une heure

du matin, le palais présidentiel est attaqué.

➔ 21 octobre 1993

Vers 2 h du matin

Bikomagu, chef d'Etat-major général de l'armée est au bataillon para. Des coups de fusils se font entendre dans toute la capitale. Il essaie de calmer les militaires sans succès.

Entre-temps, Karibwami, Richard (chargé de la documentation), Ndayikeza (ministre de l'Intérieur) sont au cachot du corps de garde du bataillon para. Le caporal Léonidas Nsengiyumva les a vus pendant la soirée et dans la matinée. Il raconte : «Ils n'étaient pas ligotés. Certains ne portaient pas de chaussures. Ils ne parlaient pas. Visiblement, ils s'étaient déjà découragés. Mais Karibwami était déjà blessé au niveau du pied.»

Vers 2h du matin

Bikomagu vient négocier avec les putschistes au bataillon para. Il leur demande de retirer les militaires envoyés pour attaquer le palais présidentiel et bénéficier de l'amnistie. Ces soldats, généralement de 1^{ère} classe sauf Kamana refusent en précisant que leur mission doit être accomplie. Bikomagu retourne alors au camp Muha. C'est un véritable soulèvement militaire.

Le commandant du camp base s'appelait colonel Nengeri (déjà mort), le camp marine était commandé par Ngendakuriyo, bataillon para était commandé par major Niyoyunguruza (tué en Somalie) et le commandant du camp Muha était dirigé par le lieutenant colonel Isaïe Nibizi. Le 11^{ème} bataillon blindé était aussi hébergé au bataillon para. Son commandant à l'époque des faits était un certain Pancrace.

Vers 3h du matin

François Ngeze arrive au bataillon para, en tenue de sport. « Il avait peur », indique le caporal Léonidas Nsengiyumva. A ce moment, des coups de feu se font entendre au palais. Ngeze demande aux militaires s'ils seront capables d'assurer la sécurité sur tout le territoire national afin d'éviter la guerre civile. Ceux-ci confirment. Ngeze est alors conduit au camp Muha par des putschistes. Il demande à ces militaires du camp Muha, qui assurent la sécurité du président de ne pas tirer sur leurs frères d'armes du bataillon para. « C'était une façon de dire qu'il ne faudra pas défendre Ndadaye », pense le caporal.

Vers 4 h du matin

Melchior Ndadaye arrive au camp Muha, en tenue de combat, à bord d'un blindé ayant comme plaque

d'immatriculation 090. Tous les militaires qui gardent le palais l'accompagnent. « Ils étaient dirigés par le capitaine Mushwabure », se souvient notre source.

A l'arrivée, Bikomagu, le commandant du camp Muha et d'autres officiers du même camp sont présents sur les lieux. Ndadaye ne sort pas du blindé avec sa famille. Tous les putschistes qui étaient au palais viennent alors encercler le camp Muha avec leur arsenal militaire. Jusqu'à ce moment, Ndadaye n'a aucune blessure. De vives discussions commencent entre Bikomagu et les insurgés. Ces derniers réclament Ndadaye mais le chef d'Etat-major refuse et se propose de négocier à la place de Ndadaye. Les discussions durent quatre heures.

Vers 8h

Les négociations échouent et les putschistes menacent d'attaquer le camp Muha. Ndadaye et sa famille se trouvent toujours dans le blindé. Le colonel Isaïe Nibizi, commandant du camp Muha demande à ses hommes de se préparer pour défendre le président. Bikomagu refuse : « Nous ne pouvons pas accepter de mourir pour une seule personne. » Il donne plutôt l'ordre à Nibizi d'ouvrir la portière du blindé pour que Ndadaye sorte. Celui-ci s'exécute. Ndadaye se met au dessus du blindé, toujours en tenue de combat et demande aux militaires de venir négocier. Ceux-ci refusent. Ndadaye leur demande alors de penser à leurs familles et au pays et de ne pas verser du sang. Ces militaires deviennent alors très furieux et descendent Ndadaye du blindé.

Ils veulent le conduire à pied au bataillon para. Bikomagu refuse : « Même si vous voulez tuer le président, il ne peut pas partir à pied. » Ces insurgés mettent alors Ndadaye dans une jeep. Sa famille reste toujours dans le blindé. Ndadaye est conduit au bataillon para. Bikomagu essaie d'accompagner Ndadaye mais un soldat de 1^{ère} classe refuse et menace de le tuer.



La dépouille du président Ndadaye et ses proches collaborateurs assassinés avant l'inhumation

Dépassé par les événements, Bikomagu reste au camp Muha et parvient à envoyer la famille de Ndadaye à l'ambassade de France.

Notre source suit le mouvement. Arrivé au bataillon para, Ndadaye est installé au terrain de basket-ball. Il est humilié et maltraité par les militaires. Malgré le traumatisme, Ndadaye parvient à leur demander ce dont ils ont besoin. Ils lui disent ouvertement qu'ils veulent le tuer. Il est alors conduit au bureau du chargé de l'instruction (S3).

Devant ce bureau on y place un blindé. A l'entrée de ce bureau se trouvent Kiwi et un 1^{er} sergent qui fût un agent de sécurité de l'ancien président Pierre Buyoya. « Il avait reçu la mutation pour aller travailler dans la province Cibitoke et avait refusé de l'exécuter », témoigne Léonidas Nsengiyumva. Ce 1^{er} sergent demande à Ndadaye ce qu'il peut lui offrir. Ndadaye demande une primus et ce militaire rétorque que la solde d'un militaire ne lui permet pas de lui acheter une bière. Celui-ci lui donne un Fanta et Ndadaye l'accepte.

Vers 9h

Kamana vient alors sur le terrain de basketball et annonce à une foule de militaires que Karibwami, Richard, Ndayikeza, Bimazubute sont déjà tués et que Ndadaye sera éliminé dans quelques instants.

Bikomagu arrive au bataillon para. Il organise une réunion à la cantine militaire à l'intention des putschistes. Il leur demande de ne pas faire du mal à Ndadaye. Il leur propose de demander au président Ndadaye l'augmentation de salaire jusqu'à 80% et propose une amnistie pour tout ce qui venait de se passer. A ce moment, tous les officiers de la garnison de Bujumbura se trouvent au mess des officiers. Kamana sort directement de cette réunion et demande à Kiwi de tuer rapidement Ndadaye pour que la proposition de Bikomagu n'aboutisse pas. Il est alors tué à l'aide d'une corde, un système appelé « technique commando ». Tout le monde entend alors à ce moment les cris de Ndadaye. Il vient d'être



assassiné. Mais pour se rassurer qu'il est déjà mort, on le transperce avec un couteau au niveau des côtes. Kamana retourne alors à la cantine où se tient la réunion et leur dit que Ndadaye vient d'être tué. Tout le monde sort de la salle. Bikomagu va rejoindre d'autres officiers au mess.

Vers 11h

On enterre Ndadaye et d'autres personnalités déjà tuées sous les manguiers du bataillon para. C'est Kamana qui donne les ordres. Les insurgés dressent alors une liste des officiers avec qui ils vont négocier. En tête se trouvent Bikomagu, Daradangwa, Niyoyunguruza, Nengeri et d'autres. La liste est envoyée au mess des officiers. Ceux-ci viennent alors au bataillon para dans la même cantine. Les putschistes disent que leur mission est terminée et remettent le pouvoir à Bikomagu. Celui-ci collabore alors avec les insurgés pour

ramener la paix. Bikomagu invite alors certains hommes politiques de l'Uprona à se réunir à l'Etat-major général de l'armée comme Kadège, Bararunyeretse, Mayugi et d'autres. Le coup d'Etat est alors annoncé.

➔ 22 octobre 1993

Aux environs de 9h, la croix rouge vient réclamer le corps du président et de ses collaborateurs au bataillon para mais les militaires refusent. Par après, ces mêmes insurgés les déterrent, les mettent dans des cercueils sous le commandement de Bikomagu. Ils sont enterrés de nouveau aux environs de l'AMSAR. C'est alors à ce moment que Bikomagu appelle le personnel de la croix rouge pour lui montrer où se trouvent les dépouilles mortelles. Mais on ne retrouvera pas le corps de Gilles Bimazubute. ■

**Dieudonné Hakizimana
Antoine Kaburahe**

Assassinat du président Melchior Ndadaye

François Ngeze : « Moi, président ? Vous rigolez ! »

La plupart des partisans du premier président démocratiquement élu dans l'histoire du Burundi, sauvagement assassiné, reste inconsolable. Elle est convaincue que cet ancien ministre de l'Intérieur, un des ténors de l'UPRONA, y est pour quelque chose. Il se défend bec et ongles qu'il n'y ait pour rien même s'il se retrouvera mêlé aux événements du 21 octobre 1993. Témoignage.



C'est par ironie que les gens me disent : « Bonjour M. le président ! »

Quand avez-vous connu Melchior Ndadaye ?

Dans des circonstances particulières en 1973 vers la fin du mois de mai. A cette époque, le courant ne passe pas entre Bujumbura et Dar-es Salaam suite à une incursion de l'armée burundaise en Tanzanie à la poursuite des rebelles burundais après leurs attaques meurtrières simultanées au nord, au sud et à l'ouest du Burundi. Les médiateurs dans cette crise dont l'OUA (Organisation de l'unité africaine) organisent un sommet dans la capitale tanzanienne et demandent la présence, à côtés des officiels burundais, des représentants de la diaspora burundaise.

Je suis parmi les étudiants invités à cette rencontre et mandaté pour aller chercher Melchior Ndadaye à Butare afin de participer à ce rendez-vous. Je vais trouver un type plutôt sympathique. Mais il n'obtiendra pas la permission d'aller en Tanzanie. Refus du Père Bernard, le directeur du Groupe scolaire de Butare, un Burundais.

Pourquoi le prêtre lui refuse cela ?

En homme averti, cette ancienne autorité à l'Ecole Normale des Garçons de Gitega, un établissement que Ndadaye a quitté suite aux événements de 1972, tient à protéger les jeunes réfugiés burundais étudiant au Rwanda. Je suis parti à Dar-es-Salaam, mais

la rencontre ne se tient pas à la date prévue suite aux problèmes géopolitiques.

Avez-vous été membre des mouvements d'étudiants burundais au Rwanda ?

Même si je ne partage pas les mêmes visions politiques avec la plupart de mes amis burundais réfugiés au Rwanda, on est de très bons amis. Il y a toujours des rencontres, des discussions, des soirées dansantes. Bon nombre de ces étudiants sont membres des associations comme BAMPERE ou UBU. Ils ont leurs opinions politiques. Je n'épouse pas certains principes de leurs idéologies, alimentées par des discours de l'époque Kayibanda.

Quelle était votre vision alors ?

A l'époque ma vision est simple : impossible de mener une révolution tant que les gens restent à l'extérieur du pays. Le temps me donnera raison. Je suis parmi les premiers à rentrer d'exil.

Et vous allez rentrer pour rejoindre l'UPRONA...

Mon adhésion à l'UPRONA est tout d'abord une question familiale. Mon père, est parmi les upronistes de première heure. C'est un partisan du Prince Louis Rwagasore dans Bujumbura rural. A l'époque de l'indépendance, mon père me proposait d'ailleurs d'aller distribuer des cartes aux membres de l'UPRONA à Mbuye et dans d'autres communes de Bujumbura rural.

Une mission délicate?

Mon père avait mis au point un stratagème pour ne pas se faire choper. Un panier rempli de cartes à distribuer, avec au-dessus un couvercle orné de feuilles de banane jaunes et le tour est joué. A la campagne, tout passant comprend qu'il s'agit de la bière qu'on amène chez un ami de la famille. Un bon souvenir. L'UPRONA, c'est ma deuxième famille même si aujourd'hui je suis au repos politique.

D'autres souvenirs de cette époque ?



« Un remaniement ministériel était prévu et on était en pourparlers secrets avec Feu Ntaryamira, mon cousin et ami depuis le Rwanda, pour proposer des noms »

En 1961, quand le Prince Louis Rwagasore est en meeting à Cirisha, sous-colline Rubingo dans Bujumbura rural, la Primus que mon père lui offre, c'est moi qui la lui sers. Je suis allé acheter cette Primus dans une autre commune, car dans le coin, les rares

cabarets ne proposaient que des "Inzagwa", le vin de banane. Un autre bon souvenir que je garde.

Un capital pour entrer à l'UPRONA ?

Quand je rentre d'exil avec le tout premier groupe, je me fais des amis parmi les ténors du l'UPRONA. Arrivé au pays je demande à mes amis du Rwanda de faire attention avec le pouvoir de Bujumbura avec sa « Gestapo ». Je leur conseille d'entrer à l'UPRONA, s'ils veulent exprimer leurs idées. Je leur explique que les statuts de l'UPRONA sont clairs : pas de poursuites pour des idées exprimées au cours d'une assemblée. Alors profitons de cette opportunité. Je leur explique qu'en dehors de l'UPRONA, il y a risque de se faire massacrer. Quelques uns le comprennent mais d'autres refusent disant que s'ils adhèrent à l'UPRONA, ce serait pour suivre mot à mot les recommandations préparées d'avance dans d'autres sphères...

Vous avez donc rompu avec vos amis du Rwanda ?



Une visite du président Buyoya à la permanence du parti UPRONA, sur cette photo le président du parti feu Nicolas Mayugi, derrière lui, Alphonse-Marie Kadege et d'autres membres du parti.

Il y a toujours des discussions avec ces amis ayant vécu en exil au Rwanda comme moi mais de manière très discrète. A cette période, il n'y a pas encore d'assassinats mais beaucoup d'emprisonnements. Feu Ntaryamira connaîtra la prison, feu Ndadaye également et d'autres. Moi-même, je me retrouve derrière les barreaux au mois de mai 1985. Les Services de renseignements me reprochent d'être une antenne du Palipehutu malgré ma participation à la vie politique de l'UPRONA.

Quelle ironie du sort...

Je suis encore une fois emprisonné en 1986 suite à une dénonciation du système U pour les Hutu et I pour les Tutsi, une discrimination ethnique pratiquée lors de la passation du concours national donnant accès à l'enseignement secondaire. Je suis coffré mais l'histoire me donnera raison. Je dois mon ascension politique aux gens comme Ambroise Niyonsaba, Luc Rukingama, Jean-Baptiste Manwangari,...

Devenu ministre de l'Intérieur, il paraît que vous avez mené la vie dure au FRODEBU pour son agrément ?

Nous sommes au début du multipartisme et je me dis que je ne peux pas me permettre d'échouer dans ce processus de démocratisation. Je suis dur même pour l'UPRONA, pas de favoritisme. Mais comme j'ai à l'époque des amis au FRODEBU, on croit que je peux fermer les yeux et laisser faire. Il faut de la rigueur en tout. Et les gens vont vite me taxer de « traître hutu. » J'ai ma conscience tranquille. Je n'ai jamais péché contre la démocratie, jusqu'aujourd'hui. Je n'ai jamais péché contre ma nation, encore moins contre mon peuple.

Les partisans de Ndadaye ne vous croient pas !

Quand Ndadaye, un nationaliste avec des idées patriotiques, remporte les élections, ses services m'approchent pour me demander les dossiers brûlants. Je vais leur donner des conseils. J'évoque les problèmes frontaliers entre le Burundi et le Rwanda, l'intégration de l'armée et l'accès égal de tous les enfants du pays à l'éducation. Je suis à la base de la création des collèges communaux. Je mentionne à ces émissaires du gouvernement Ndadaye, la question des réfugiés burundais se trouvant au Rwanda et la problématique des réfugiés rwandais vivant au Burundi dont Kigali ne veut pas entendre parler.

« **Après une heure, j'entends beaucoup de bruit bizarre dans mon jardin.**

Quand je regarde à travers la fenêtre, je vois de l'étage un nombre impressionnant de militaires, armés jusqu'aux dents



Barabwiriza qui m'a donné juste du pain. J'ai quitté le garage vers 18h. Exténué, je n'ai même pas mangé.

Pourquoi ?

Pas d'appétit. Je me couche vers minuit, mais je suis aussitôt réveillé par des coups de feu. Après une heure, j'entends beaucoup de

bruit bizarre dans mon jardin. Quand je regarde à travers la fenêtre, je vois de l'étage un nombre impressionnant de militaires, armés jusqu'aux dents avec leurs appareils de communication communément appelés « Motorola. »

Quelle est votre réaction ?

J'ai peur et je sursaute quand ils se mettent à défoncer la porte d'entrée. Après avoir cassé la porte du salon, je réalise qu'il ne reste alors que celle de ma chambre à coucher. Ils viennent menaçant et m'intiment

l'ordre d'ouvrir. Je me dis que s'ils défoncent encore une fois cette porte, je risque d'avoir des problèmes. J'ouvre la porte et j'attrape le militaire qui est juste devant moi. Je le tire vers ma chambre, je m'empare de son fusil mais il me fait remarquer que mon geste est inutile, vu le nombre de militaires postés à l'extérieur. Mon otage me suggère de m'adresser plutôt à ceux qui m'attendent dehors. Mais je lui réponds que je ne connais personne dans tout ce monde. En tant qu'ancien ministre de l'Intérieur, je n'ai rien à faire avec ces militaires. Si c'était la police municipale de l'époque, qui dépendait du ministère, cela pouvait se comprendre.

Que font les militaires ?

Ils crient et me demandent d'ouvrir. Finalement, quand j'ouvre la porte, je suis frappé de stupeur. Tout le couloir est plein de militaires, très agités, ils me demandent de les suivre.

Que se passe-t-il une fois arrivé à l'extérieur ?

L'ordre m'est intimé de monter dans la cabine du camion militaire. Au premier essai, j'échoue, la deuxième tentative est aussi infructueuse. Trois mois plus tôt, j'étais ministre, je n'avais pas

« **L'ordre m'est intimé de monter dans la cabine du camion militaire. Au premier essai, j'échoue, la deuxième tentative est aussi infructueuse. Trois mois plus tôt, j'étais ministre, je n'avais pas encore maigri**



encore maigri (éclats de rire). Je leur demande où ils veulent m'emmener. Ils se contentent de me dire de les suivre. Je les supplie de m'autoriser à les suivre avec mon véhicule. Ils acceptent mais ils mettent quelques éléments dans ma voiture. Quand je m'engage, sous bonne escorte, dans la route principale au niveau du monument de l'Unité, l'idée de foncer vers un ravin et d'en finir une fois pour toutes me traverse l'esprit. J'opte alors pour la sagesse et je suis le camion. Ces militaires communiqueront chaque fois leur position par radio dans leur jargon.

Je comprends qu'ils parlent de l'Athénée primaire, de l'Etat-major, du Camp Muha, du Camp Bataillon Para. C'est pour la première fois que je me retrouve à l'intérieur vraiment de ces casernes. J'y allais pour des festivités, mais les places étaient aménagées dans des tribunes, un peu en dehors du camp.

On se dirige dans ces camps militaires, c'est le Camp Base. Ils me font sortir de ma voiture puis m'enferment dans une sorte de cellule.

Je reste là, je suis habillé en survêtement communément appelé « jogging » que je conserve jusqu'aujourd'hui. C'est ce que j'avais mis lorsque j'ai réalisé que ma maison est assaillie. J'ai aussi eu le temps d'enfiler un cache-pousière mais je portais des "kambambiri", des sortes de tongs.

Vous restez là jusque quelle heure ?

Je quitte cet endroit vers 10h. On me malmenera, des conditions horribles. C'est pour la première fois depuis l'université que je me présente devant les gens en "kambambiri" et sans me raser. Humiliant pour moi. Je suis un type un peu orgueilleux et c'est la première fois qu'on me dicte, qu'on me donne des ordres du genre : assieds-toi, mets-toi là-bas, lève-toi. On me



« Mme Sylvie Kinigi n'avait pas l'aval du parti UPRONA »

traîne un peu partout.

Quand les gens me disent : « Bonjour M. le président ! ». C'est avec ironie, je sais. Je rigole. Ils ne savent pas ce qu'ils disent. Ici, on peut faire une petite réflexion : « Dites-moi, est-ce que quelqu'un

« Dites-moi, est-ce que quelqu'un que l'on veut mettre comme président, on le traîne partout en ville dans un accoutrement indécent et après avoir coupé son téléphone à la maison ? »

que l'on veut mettre comme président, on le traîne partout en ville dans un accoutrement indécent et après avoir coupé son téléphone à la maison ? » On ne me cherchait pas pour être Chef de l'Etat mais pour autre chose ! Je n'en sais rien et je n'ai pas cherché à connaître.

Le nom de Kamana est cité dans ces événements. L'avez-vous rencontré ?

Kamana dont on parle, même si on se rencontre aujourd'hui, je ne le connais pas. Le peu de fois où je parviens à échanger avec ces militaires, je leur dis que les choses se compliquent. Je pose même la

question de savoir où se trouve le président. Ils me répondent sèchement qu'ils ne savent pas.

Ce qui me fait mal, c'est qu'ils voulaient faire de moi un ennemi juré de Ndadaye alors que c'était un ami. Les gens ne le savent pas. Ces militaires voulaient montrer que je suis à la base de tout. Et la conclusion est simple : c'est un Hutu qui vient de tuer un autre Hutu. C'est ce que je crois.

Racontez-nous ce qui se passe dans le camp...

Après plusieurs péripéties, on m'a littéralement traîné jusqu'à l'Etat-major. Je suis resté là-bas pendant un bon bout de temps, mais chose bizarre, les militaires qui m'amenaient d'un endroit à un autre, personne parmi eux n'a passé au moins une heure avec moi, ils se relayaient, c'était chaque fois de nouveaux visages, de nouvelles équipes bien armées.

Dire qu'ils voulaient que je sois président, seuls les idiots peuvent le croire. J'avais l'impression qu'il y avait une sorte de rouleau compresseur qui s'approchait de plus de plus de moi pour me broyer. Cette machine infernale, je la voyais venir mais celui qui était aux commandes, je ne le voyais

pas.

Je suis resté à l'Etat-major pendant plusieurs heures. La fatigue, le sommeil commençaient à se faire sentir. La faim me tenaillait. Vous vous souvenez que j'avais passé toute la journée de mercredi au garage sans manger. Même à la maison, je n'ai pas pu prendre quelque chose et ce n'est pas tout, on m'avait réveillé vers minuit. Je n'ai pu quitter l'Etat-major que vers 2 heures du matin, C'était déjà vendredi.

Vos amis de l'UPRONA auraient rédigé le brouillon du fameux Communiqué du Conseil National de Salut Public. Qu'en dites-vous ?

Je n'en sais rien. Je n'ai pas de preuves. Il y a un militaire qui est venu vers moi, il m'a demandé si je n'avais pas de communication à faire pour la maison ou pour des amis. Je lui ai dit que je n'en avais pas. J'étais désespéré : je ne pouvais pas deviner leurs intentions. Je ne voulais pas que mes enfants soient mêlés à cette histoire.

Ce militaire a insisté et m'a demandé si je n'avais pas de message à transmettre, au moins à mes amis. Je lui ai dit que je voulais voir Nicolas Mayugi et Adolphe Nahayo. Mon souhait, c'était de leur dire de prendre soins de mes enfants. Mon constat est que ma vie était de plus en plus en danger. Ce n'était pas pour leur dire que je suis désormais président de la République comme beaucoup de gens le pensent.

A un certain moment, Charles Mukasi, un autre Hutu de l'UPRONA, très influent, est venu à l'Etat-major mais selon ce qu'il m'a dit, il aurait croisé des militaires dans la rue et ces derniers lui auraient donné l'ordre de les suivre. Il habitait à Mutanga. Il n'y a pas eu de réunion des ténors de l'UPRONA à l'Etat-major comme les gens le prétendent. Du moins, je n'ai pas pris part à ces échanges si une telle rencontre s'est réellement tenue, ce que je ne crois pas, à moins qu'il y ait d'autres cercles de l'UPRONA que je ne connaissais pas.

Cela ne vous paraît pas bizarre que tous les ténors de l'UPRONA se retrouvent au même endroit, en même temps ?

Même pour Jean-Baptiste Manwangari, c'était pareil, c'est un groupe de militaires qui est allé le chercher. C'est quand je suis sorti de l'endroit où j'étais gardé que je les ai vus. J'ai demandé à mes « anges gardiens » si je pouvais saluer mes amis. Quand ils m'ont vu, ils étaient surpris. Qu'est-ce que tu fais là, comment es-tu arrivé ici ? Voilà le genre de questions qu'ils m'ont posé. Je leur ai tout raconté depuis le début. Mais après, l'ordre m'a été donné de retourner dans la salle où j'étais gardé.

Vous êtes accusés d'avoir travaillé avec le chef d'Etat-major, le Colonel Bikomagu.

On n'échangeait même pas. Je ne suis pas son porte-parole mais ce que je voyais et ce que j'entendais de la salle où j'étais enfermé, c'était déplorable. Là-bas à Musaga, il était à un certain moment pris en otage. Il leur a demandé de mettre un terme à leur mutinerie : « *Ni ukuri, ibi bintu mwatanguye nimubireke !* » (Arrêtez s'il vous plait cette insurrection !) Les gens peuvent raconter n'importe quoi, mais moi j'ai entendu cela de mes propres oreilles. Il a également plaidé en ma faveur auprès de ces mutins pour qu'ils me libèrent : « *Ngeze mwazanye ng'aha ni mumureke atahe !* (Ce

François Ngeze l'ex réfugié



François Ngeze, est né en 1952 à Ruhinga en commune Isare, dans Bujumbura rural. Après l'école primaire, il a fréquenté le lycée de Musema alors situé dans la province de Ngozi. A cause de son gabarit impressionnant, il était surnommé "Cuma c'indege". Avec les tueries de 1972, il prend le chemin de l'exil au mois de juin où il se retrouve au Rwanda avec d'autres réfugiés burundais. Après quelques années de galère, un curé va l'aider à reprendre ses études, au collège de Ririma au sud du Rwanda.

Il entre à l'Université de Butare en 1976. C'est là qu'il va rencontrer son cousin, feu Cyprien Ntaryamira, mort dans un attentat contre l'avion du Président rwandais, Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994 à Kigali. Parmi ses amis, il y aura aussi un certain Melchior Ndadaye.

Ngeze que vous avez amené ici, il faut le laisser rentrer ! » Ils n'ont pas voulu obtempérer.

Selon vous, il ne maîtrisait donc pas la situation ?

Il était dépassé. Quand le Colonel a pris son véhicule pour partir, j'ai voulu sauter dans son véhicule.

Je savais qu'une fois chez lui, j'étais sauvé. Ces mutins m'en ont empêché. Il a insisté pour qu'ils me laissent partir mais ils ont refusé. Jusqu'à ce moment, je ne savais pas ce qui se passait.

L'idée d'un coup d'Etat ne m'a jamais traversé l'esprit. Quand j'ai vu comment ces militaires me maltrahaient et quand j'ai vu comment ils n'obéissaient même plus leur chef, Bikomagu, j'ai directement compris que c'est une réédition des tueries de 1972. Je n'ai jamais supposé qu'il s'agissait d'un coup d'Etat. J'ai une ouïe fine, j'ai entendu chuchoter pour la première fois que le président Ndadaye aurait été tué quand je suis arrivé à l'Etat-major.



Les gens affirment aussi que j'aurai insidieusement donné l'ordre aux mutins d'exécuter le président Ndadaye en disant « Nta mugabo yogera ku wundi », pour dire qu'il n'y avait de place que pour un seul président. (Soupir suivi d'un long silence) Quelle force ou quelle autorité pouvais-je avoir sur ces militaires, moi Ngeze, au moment où ces militaires tutoyaient leurs supérieurs, leur tenaient tête et ne s'exécutaient plus ?

Je suis sorti de la salle où ces mutins m'avaient enfermé au Camp Base vers 11h et selon différents témoignages concordants Ndadaye aurait été exécuté entre 10h et 11h à l'Etat-major. Cela signifie que j'ai demandé que le mort soit tué ! C'est absurde. Je n'ai pas prononcé cette phrase qu'on m'attribue. Je ne connaissais même pas la situation encore moins où se trouvait le président Ndadaye. Je ne voyais qu'une répétition des événements de 1972.

Mais à la RTNB vous avez fait une déclaration !

Par après des militaires m'ont amené à la RTNB, c'était vendredi le 22 octobre vers 19h. Il faut que les gens amènent ce que j'ai réellement dit à ce moment.

Au tribunal, il m'a été présenté un papier portant un sceau de la prison centrale de Mpimba. Selon le président de la Cour, il s'agissait d'une retranscription de mon discours prononcé à la RTNB. Il disait aussi qu'il y avait même un drapeau derrière moi quand je prononçais ce discours.

Pour ce sceau de la prison centrale, j'ai expliqué à la cour que je ne comprenais pas comment ce papier portait ce cachet. Je n'ai jamais travaillé là-bas. Pour le drapeau, j'ai dit au président de la cour que je ne m'occupais pas du décor. J'ai expliqué au tribunal que j'ai été le tout premier à regretter l'assassinat du président Ndadaye. On ne m'a jamais permis d'aller voir mon dossier, alors que j'ai été acquitté.

Revenons sur cette déclaration. Comme elle a été faite ?

A la RTNB, il y a un journaliste - je dois avouer que je ne le connaissais pas - qui est venu. Il m'a posé des questions sous forme d'interview, j'ai essayé de répondre. Je n'avais rien préparé. Il m'a demandé si j'acceptais de devenir président. J'ai dit non, je ne l'ai demandé à personne. -Et si on vous force, qu'allez vous faire ?

J'ai répondu que je le saurai au moment opportun et j'ai essayé de développer un peu en disant que c'est honteux, que cela fait peur, que c'est un recul, un coup fatal porté au processus démocratique.

Je n'ai même pas vu cette intervention à la télé mais les gens m'ont raconté que c'était un discours continu. On avait fait le montage et les questions du journaliste avaient été coupées.

(Long moment de silence)

Il s'est dit beaucoup de choses sur cette tragédie mais tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien en dehors de ce que j'ai vécu.

C'est terrible. C'est un gâchis et c'est macabre comme histoire. Toutes les personnalités nationales, patriotiques et visionnaires qui ont essayé d'émerger dans ce pays et tenté de s'attaquer aux vrais problèmes du pays ont eu une fin dramatique. C'est dommage. ■

Propos recueillis par Abbas Mbazumutima

Condamnation des assassins du président Ndadaye et de ses proches collaborateurs

Affaire RPS 38 opposant le ministère public et les personnes impliquées dans l'attentat à la sûreté intérieure de l'Etat et de l'assassinat du président de la République Melchior Ndadaye et de ses proches collaborateurs le 21 octobre 1993. Dispositif de la décision :

Sont condamnés à la peine de mort :	Sont acquittés :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Kamana Paul 2. Nzeyimana Laurent (alias Kitokwe) 3. Gahungu Juvénal (alias Kizimya) 4. Nduwumukama Philbert (alias Kiwi) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ngeze François 2. Ntakiyica Hilaire 3. Karorero Athanase 4. Ciza Joseph 5. Ndayishimiye Nestor 6. Buregeya Jean-Bosco 7. Gahungu Juvénal 8. Remezo Silas 9. Nyabirungu Jean-Bosco 10. Ngabishengera Pascal 11. Bikomagu Jean 12. Ntakije Charles 13. Nibizi Isaïe 14. Kamangaza Patrice 15. Nahimana Pierre-Claver 16. Gahungu Juvénal 17. Nzeyimana Laurent 18. Notoye Salvator 19. Nibaruta Guy 20. Minani Maxime 21. Ngendakumana Vincent 22. Bigirimana Enock 23. Ntakarutimana Bruno 24. Ntawunderera 25. Hakizimana Thaddée 26. Hakizimana Séverin 27. Gahungu Athanase 28. Ndayizigamiye Nestor 29. Bimonogoje Vincent 30. Kabura Isidore 31. Ndayiragije Didace 32. Mbahonankwa Eusèbe 33. Harushimana Salvator 34. Batututima Daniel 35. Bigirimana Pierre-Cl 36. Niyonkuru Patrice 37. Ngurinzira Jean-Paul 38. Habonimana Herman
Sont condamnés à la peine de servitude pénale de 20 ans :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Ndhokubwayo Oscar 2. Nitunga Ernest 3. Bamporiki Léopold 4. Niyongabo Gilbert 5. Nibona Bernard 6. Boyi Richard 	
Est condamné à la peine de servitude pénale de 13 ans :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Niyuhire Henri 	
Sont condamnés à la peine de servitude pénale de 10 ans :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Ngomirakiza Jean 2. Niyonkuru Didace 	
Sont condamnés à la servitude pénale d'une année avec sursis:	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Nahayo Epitace 2. Ndikuriyo Joseph 3. Kiganahe Léonidas 4. Niburana Oswald 5. Bizimana Frédéric 6. Ndayishimiye Etienne 7. Nzosaba Salvator 8. Nahigombeye Claver 9. Ndayikengurukiye Etienne 10. Ndabahagamyé Juvénal 11. Habonimana Déo 12. Nduwayo Benoît 13. Barahinduka Joseph 14. Niyonsaba Protais 	

Dossiers renvoyés au Ministère public, la Cour n'ayant pas été régulièrement saisie :
10 prévenus
Extinction de l'action publique pour cause de décès des prévenus :
5 prévenus
Condamnations civiles :
- responsabilité de l'Etat écartée
- responsabilité civile engagée dans l'assassinat de M. Ndadaye en ce qui concerne Nduwumukama Philbert (alias Kiwi) et Ndayizeye Emmanuel (alias Runyutu)
- responsabilité civile engagée dans l'assassinat de Pontien Karibwami en ce qui concerne Nzeyimana Laurent (alias Kitokwe) et Gahungu Juvénal (alias Kizimya)
- le parti FRODEBU n'est pas habilité à demander des dommages et intérêts
- frais à la charge des condamnés

Des pistes non exploitées

Me Fabien Segatwa, avocat du Frodebu, des ayant-droits de feu Ndadaye, feu Karibwami, feu Bimazubute, révèle son intime conviction dans ce dossier...

Propos recueillis par Abbas Mbazumutima

Comment s'est déroulée l'instruction?

Les reproches à faire concernent d'abord l'instruction de ce procès justement: elle n'a pas été menée jusqu'au bout, on s'est arrêté en cours de route. Les personnalités qui devaient être entendues n'ont pas été devant la barre et les dignitaires qui devaient être mis dans le procès n'ont pas comparu.

Pourriez-vous donner quelques noms ?

La manière d'enquêter n'a pas arrangé les choses. Quand le président Melchior Ndadaye a été assassiné, il y a un haut commandement qui s'est réuni à côté de la chambre où cette personnalité était enfermée au Camp Base. Quand le président a été achevé, il y a des hauts gradés de l'armée qui étaient en réunion tout près de là.

Tous ces gens n'ont pas été entendus ni impliqués. Ils n'ont jamais été mis en cause. Il fallait au moins les mettre en cause pour non-assistance à personne en danger. Ce n'est pas Kamana qui avait un grade de lieutenant qui pouvait faire le poids à côté des colonels qui étaient en réunion juste à côté. Dans ce corps tout est hiérarchisé. Ceux qui ont assassiné le

président Ndadaye, c'étaient des sergents, ceux-là même qui l'avaient enfermé. Et personne ne leur a demandé qui leur avait donné cet ordre de garder le président Ndadaye et de le tuer.

Il y a aussi François Ngeze ?

Selon les mots prononcés à l'audience et d'après le dossier, il est écrit que des témoins ont entendu François Ngeze (ancien ministre de l'Intérieur sous le régime Buyoya et membre de l'UPRONA), s'adresser aux militaires surchauffés, en disant en kirundi : « *Nta mugabo yogera ku wundi.* » (Dans la tradition burundaise aucun roi ne pouvait monter au trône du vivant de son prédécesseur, les sages de la cour conseillaient avec insistance au monarque vieillissant de se donner la mort en buvant de l'hydro-mel empoisonné, *kwiha ubuki*. NDLR). Après cela le président Ndadaye a été assassiné et Ngeze a pu accéder au pouvoir pour un temps.



Me Fabien Segatwa : « Quand le président a été achevé, il y a des hauts gradés de l'armée qui était en réunion tout près de là, tous ces gens n'ont pas été entendus ni impliqués »

Evidemment, il déclare qu'il a été forcé mais il n'a jamais dit comment cela s'est passé. Il y a également d'autres ténors du parti UPRONA comme Jean-Baptiste Manwangari qui a été entendu à l'audience. Il a affirmé séance tenante avoir fait le projet du discours du coup d'Etat. Il a dit qu'il n'est pas l'auteur de l'original qui a été entendu à la radio mais ne nie pas avoir fait le brouillon. Est-ce que tout ce monde là n'est pas complice dans l'assassinat du

président Ndadaye ? Il est difficile de ne pas le croire.

Il y a des gens qui sont venus dans les premières heures à l'Etat-major quand le président a été assassiné, c'est par exemple Alphonse-Marie Kadege, un autre poids lourd de l'UPRONA. Quand les juges ont demandé à Kadege comment il est arrivé si tôt à l'Etat-major, il n'a jamais voulu répondre à aucune des questions.

Il y a d'autres personnalités qui n'ont pas comparu ?

Nous avons sollicité qu'on convoque Mgr Bernard Bududira, l'évêque de Bururi. Il a déclaré à la radio que les militaires lui ont prié d'intercéder pour demander pardon pour ce qui a été fait. Nous avons demandé qu'il soit entendu pour révéler l'identité de la personne qui lui a chargé de demander ce pardon mais la partie civile a tout fait pour empêcher son audition. Il n'a jamais été entendu, ce prélat est parti dans la tombe avec tous ces secrets. Il y a beaucoup de pistes si l'on veut les explorer.

Mais il y a des anciens dignitaires qui sont encore là, bien vivants, si l'on veut vraiment explorer certaines pistes et il y en a. Lorsque le chef d'Etat-major, le Colonel Jean Bikomagu est allé au Camp Muha, le président Ndadaye l'a trouvé là-bas. Il est arrivé dans ce camp à bord d'un véhicule blindé et le Major Isaïe Nibizi, le Commandant du 2ème Bataillon Commando dont l'unité fournissait les hommes assurant la garde présidentielle, a voulu le défendre en s'opposant aux mutins mais le Colonel Bikomagu s'est interposé en disant : « Mettez les armes en bataillon ! ». Ce sont les mots utilisés pendant l'audience, cela veut dire: Baissez les armes !

Est-ce que la hiérarchie militaire fonctionnait ?

Le Major Nibizi était commandant du camp mais il y avait le Colonel Bikomagu qui était Chef d'Etat-major. Et à l'armée, on obéit à son supérieur. Le colonel Bikomagu n'a pris que la femme



Mme Laurence Ndadaye, inconsolable

et les enfants qu'il a amenés à l'ambassade de France après avoir dit : « Prenez celui que vous cherchez ! » Or, à l'armée, on protège et on se bat pour son chef. Lorsque votre commandant est attaqué, vous devez le défendre. C'est la règle, c'est l'article 3 de la loi militaire. Tout ceci, ce sont des pistes à explorer mais il n'y a eu que des acquittements. On n'a pris que les petits sergents et caporaux de tel camp et on les a condamnés mais ceux-là qui ont donné des ordres, personne n'a été condamné.

Est-ce que vous croyez que sous Buyoya ou aujourd'hui, des choses pareilles se seraient passées sans que les auteurs puissent répondre de leurs actes ? Finalement, les gens qui disent que le président Ndadaye est mort parce que le FRODEBU n'avait pas de militaires, ont tout à fait raison. Le président Ndadaye n'avait pas une armée qui pouvait le défendre, si non il ne serait pas mort.

Est-ce que tous les officiers ont joué pleinement leur rôle ?

Ce n'est pas tout comme piste non explorée ou négligée sciemment : il a été dit lors de l'audience que si le Capitaine Ildephonse Mushwabure, chargé d'aller prendre le commandement de la garde présidentielle au palais, avait voulu défendre le président, il avait à sa disposition des blindés armés de tirs MILAN (Missile d'infanterie léger antichar). Il est impossible avec un tel armement de rater une cible à 1.000 mètres.

Le Major Nibizi l'a dit : si le Capitaine Mushwabure avait employé les armes qu'il avait, il aurait mis hors d'état de nuire les mutins. La preuve est que quand un groupe de militaires a voulu attaquer le palais le 3 juillet 1993, le lieutenant Gratiem Rukindikiza, chef des gardes du corps du Président, qui assurait le commandement de la garde présidentielle a dit : « Si dans 5 minutes vous ne dégagez pas, je tire. » Ils ont rebroussé chemin.

Une autre piste : ce même Rukindikiza qui avait mis en échec les mutins, le Colonel Bikomagu l'a ordonné de partir en précurseur pour les Iles Maurice afin d'y préparer la venue du Président, attendu pour une réunion des Chefs d'Etat francophones qui devait se tenir du 16 au 18 octobre. Le Colonel Bikomagu lui a également demandé de rentrer avant le 21 octobre, sans lui donner aucune explication. Pourquoi ? Est-ce que c'est un fait de hasard ?

Quid de l'ancien président Buyoya ?

L'ancien chef de l'Etat Pierre Buyoya écrit dans son livre *Mission possible*, que l'on est allé lui faire rapport et qu'il a dit de remettre le pouvoir, on se demande pourquoi il n'est pas intervenu pour que le président Ndadaye ne soit pas tué ?

S'il pouvait dire : « Vous avez échoué, remettez le pouvoir » et que le pouvoir a été remis, cela veut dire aussi qu'en tant qu'ancien président de la République, s'il avait dit : « Ne touchez pas à cette personne-là », on n'aurait pas touché au président Ndadaye.

En plus, c'est connu, c'est "Siningi", le Lieutenant-colonel Sylvestre Ningaba, ancien chef de cabinet du président Buyoya qui avait commencé les velléités de coup d'Etat avant même que le président Ndadaye soit investi.

(Silence, le regard perdu, scrute le ciel puis un long soupir...)

Il est souvent dit que c'est une

poignée de militaires qui est responsable de cet assassinat mais je crois que c'est toute l'armée qui était contre le président Ndadaye, sinon, il y aurait eu au moins une partie de l'armée pour le défendre. Aucune partie de l'armée ne s'est levée pour défendre son commandant.

Pour vous donc c'est une parodie de justice ?

C'est bien le mot. On n'a pas voulu faire un procès. Le dossier dort à la Cour Suprême pendant plusieurs années. La requête de pourvoi en cassation a été déposée en 1999 et jusqu'aujourd'hui, il n'y a rien, aucune réaction. Cela veut dire que les gens qui ont rendu ce jugement, l'ont fait sous pression et avec des instructions. Sinon, ce n'est pas normal qu'à la Cour Suprême, un dossier traîne de cette manière.

Ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est que tous les pouvoirs qui se sont succédé font du président Ndadaye, un héros national, mais aucun gouvernement ne songe à lui rendre justice. On a besoin de connaître la vérité sur ce qui s'est réellement passé.

Il y a eu un jugement avant de dire le droit qui a été rendu en 2002. Une décision a été prise à ce moment. Etant entendu que les juges qui devaient siéger pour ce procès avaient tous connu ce dossier, cela signifiait qu'on n'en avait pas qui pouvaient siéger à la Cour Suprême. Il est vrai qu'on n'en avait pas à ce moment là, est-ce que depuis 2002, on a manqué de juges qui puissent siéger pour ce dossier afin de rendre justice ?

Et puis, même si on prenait le dossier de la Cour Suprême en l'état, il est clair que les vrais assassins de Melchior Ndadaye ont été masqués. On n'a pas voulu faire une bonne instruction.

En lisant le dossier dans ses premières vingt pages, l'on sent qu'on se dirigeait peut-être vers la vérité. Mais quand on a commencé à s'approcher des vrais coupables, eh bien, on a changé de commission. Autre zone d'ombre,



Philbert Nduwumukama alias Kiwi, un des condamnés à la peine de mort

Dieudonné Nzeyimana qui dirigeait cette première commission, a été assassiné. Il y a eu également un officier haut gradé du nom de Lambert Sibomana qui est venu témoigner à l'audience et 15 jours après, il a été retrouvé dans un ravin.

Y aurait-il d'autres pistes ?

Et ce n'est pas tout comme indices à explorer : pour fuir en Ouganda, le lieutenant Kamana qui a joué un rôle clé dans ces événements, est passé par l'aéroport. S'il est passé par l'aéroport, il ne faut pas se leurrer et dire qu'il a fui mais on l'a exfiltré vers l'Ouganda. Tout le monde savait que le Lieutenant Kamana était impliqué dans cette affaire.

C'est regrettable pour lui d'errer à travers le monde alors que ceux qui lui ont donné des ordres et commandé, se la coulent douce.

Que faire selon vous ?

Si l'on veut être honnête, on devrait tout recommencer à zéro, instruire de nouveau ce dossier de Ndadaye par des gens qui ne sont pas influençables. On peut les trouver sinon il va falloir demander un appui de la Communauté internationale.

Est-ce que la vérité pourra éclater à la Commission Vérité et Réconciliation ?

Je n'y crois pas parce que ceux qui ont empêché la première commission à faire une bonne instruction

judiciaire alors qu'il y avait dans cette équipe des magistrats et des officiers de l'armée, peuvent empêcher la CVR à bien travailler.

Quelle est la force de la CVR ? Ce n'est que la volonté d'un peuple de vouloir la vérité or la volonté d'un peuple s'exprime par la volonté de ses dirigeants. Les dirigeants qui ne savent pas juger aujourd'hui un dossier qui se trouve devant la justice auront-ils le courage de déférer quelqu'un devant la

CVR ? J'en doute très fort.

Si aujourd'hui, ces mécanismes traînent, c'est en partie à cause de cela, c'est-à-dire, ne pas faire une chose qui risque d'accoucher d'une souris. Parce que si on n'arrive pas à aborder de tels dossiers, quel autre dossier va-t-on aborder ? Les petits dossiers ne servent à rien.

Tout le monde connaît la vérité mais le problème, c'est de pouvoir coucher cette vérité sur papier et reconnue par la communauté nationale et internationale comme étant la vérité parce que maintenant on va dire que ce sont des supputations. Tout ce que je suis en train de dire, ce ne sont que des supputations. On peut me dire : « Vous n'en savez rien ! » Mais une chose est sûre et c'est connu, la mémoire collective se trompe rarement.

Pour vous, la CVR est donc un échec ?

Le risque est réel. Ce qui est faux, c'est de dessaisir la justice d'un dossier et de la mettre devant les "Bashingantahe" (les notables). C'est ce que cela veut dire. Quelle est la force de la CVR ? Elle ne va pas condamner les gens à aller en prison. Elle va dire : « Ecoutez chers amis maintenant, l'on sait ce qui s'est passé, demandez pardon, mutuellement ! » Ou il va falloir déférer l'affaire devant le Tribunal spécial pour le Burundi mais là, l'on devra attendre fort longtemps. ■

Léonce Ngendakumana : « Le dossier Ndadaye ne peut pas aller à la CVR ! »

Héritage de Melchior Ndadaye, poursuites judiciaires contre les putschistes, parti éclaté... A la veille du 20^{ème} anniversaire de l'assassinat du premier président démocratiquement élu, le président de Sahwanya Frodebu se dit optimiste.

20 ans après l'assassinat de Melchior Ndadaye, premier président démocratiquement élu et fondateur de votre parti, quel est votre sentiment ?

Un sentiment déception mêlé à quelque satisfaction. Déception car même si nous sommes dans un processus démocratique, nous avons un pouvoir à connotation policière. L'aspect policier prédomine sur le dialogue. Quand les partis politiques, les syndicats, la société civile revendiquent leurs droits, la réponse est policière, l'usage de la force. Quand on veut changer la constitution, voter des lois liberticides, il n'y a pas de consultation ni de débats autour de ces projets de loi. C'est un pouvoir dictatorial.

Vous reconnaissez quelques points de satisfaction...

Nous pouvons nous féliciter car au niveau de l'opinion, on parle quand même de la démocratie, des droits de l'Homme, de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption... malgré la résistance du pouvoir. Ce sont là certains indicateurs, fragiles certes, de la démocratie.

Qu'en est-il des poursuites judiciaires contre les putschistes et les assassins de feu le président Ndadaye ?

Le dossier du putsch du 21 octobre 1993 semble aujourd'hui être classé. Avant l'arrivée du pouvoir Cndd-Fdd, le dossier était instruit au niveau du parquet général de la République, et avait même été transmis devant la Cour suprême pour être jugé.



Mais, on dirait que le Cndd-Fdd veut classer ce dossier. Même les quelques suspects qui avaient été arrêtés, cinq caporaux, et détenus à la prison centrale de Mpimba, ont été libérés par le pouvoir Cndd-Fdd. Le dossier attendrait la Commission Vérité Réconciliation. Mais je dois vous dire qu'il ne peut pas être traité au niveau de la CVR, telle que conçue aujourd'hui par le pouvoir, qui omet l'aspect judiciaire.

Mais que faites-vous, au niveau du Sahwanya Frodebu, pour que ce dossier ne soit pas classé sans suite ?

Nous considérons que le dossier coup d'Etat du 21 octobre 1993 et assassinat du président Melchior Ndadaye, qui était une institution, n'est pas une affaire du parti Frodebu mais celle du gouvernement du Burundi, qui doit engager les juridictions compétentes pour clôturer ce dossier. Ce que nous faisons, et que nous continuerons, c'est de faire pression pour que la lumière soit faite sur ce dossier.

Qu'est-ce qui vous permet de dire que le pouvoir veut clôturer ce dossier ?

Nous savons que le pouvoir a eu des contacts avec les ayants-droits

de feu Melchior Ndadaye pour qu'ils acceptent que le dossier soit remis à la CVR. C'est paradoxal que le Cndd-Fdd ait pris les armes, soi-disant pour venger la mort de Melchior Ndadaye, et qu'une année après son arrivée au pouvoir, il veuille classer sans suite le dossier de son assassinat.

Qu'en est-il de l'héritage de Melchior Ndadaye et de son idéal, au vu des dissensions actuelles dans votre parti ?

Après l'assassinat de Melchior Ndadaye, le parti Frodebu a traversé une série de crises, qui ont abouti à une scission en ailes, mais pas trop antagonistes. C'est une conséquence de la manipulation du pouvoir, et d'autres partis politiques en ont fait les frais. Je pense qu'un jour ces ailes se réunifieront. Mais cette série de crises a fait que le Frodebu n'ait pas aujourd'hui la capacité nécessaire et suffisante pour poursuivre et parachever l'idéal de Melchior Ndadaye, un Burundi nouveau. Nous sommes en train d'envisager un processus de réunification pour constituer la force d'antan afin d'y arriver. ■

**Propos recueillis par
Edouard Madirisha.**